

# **Souhaitez-vous éliminer les déclencheurs de l'asthme et les risques pour la santé dans votre domicile ?**

## **Découvrez cette ressource.**

Les résidents peuvent obtenir une aide afin de faire de leur domicile un endroit plus sûr et plus sain pour les enfants asthmatiques et les femmes enceintes. Nous (le gouvernement du District de Columbia) vous aiderons à identifier les risques pour la santé, tels que les acariens, les cafards, les rongeurs, l'humidité et la fumée du tabac, qui peuvent aggraver l'asthme et les allergies. Nous vous fournirons, à vous et à votre propriétaire, gestionnaire immobilier ou locataire, des informations, ainsi qu'une formation et des recommandations personnalisées afin de vous aider à résoudre ou minimiser chaque risque.

Ce programme, appelé Healthy Homes Program (Programme pour des logements sains), est proposé par le Department of Energy and Environment (Ministère de l'énergie et de l'environnement).

## **Vérifiez votre admissibilité.**

Vous pourriez être admissible si toutes les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous vivez dans le District de Columbia.
- Un(e) enfant âgé(e) de 18 ans au maximum atteint(e) d'asthme et/ou une femme enceinte vivent dans votre domicile.
- Vous êtes préoccupé(e) par un ou plusieurs risques pour la santé dans votre domicile.

Les propriétaires immobiliers, gestionnaires immobiliers, locataires ou toute autre personne intéressée par l'amélioration des conditions de logement sont admissibles.

## **Faire une demande.**

Remplissez le [formulaire de demande en ligne](#), ou appelez-nous au (202) 535-2600, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00, et demandez le Healthy Homes Program.

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

## **Obtenir plus d'informations.**

### **Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?**

1. Dans les 24 heures ou le jour ouvrable suivant, nous (le gouvernement du District de Columbia) vous appellerons afin d'examiner votre demande et de déterminer s'il convient de faire un contrôle visuel de votre domicile pour identifier les risques pour la santé.
2. Pendant l'évaluation visuelle, nous prendrons des photos et des notes sur les risques qui doivent être traités.
3. Dans un délai de deux à trois semaines, nous vous enverrons, à vous et/ou à votre propriétaire, un rapport sur les risques que nous avons identifiés lors de la visite du domicile, les risques potentiels pour la santé liés à chaque risque et les délais recommandés pour effectuer les réparations.
4. Nous travaillerons avec vous afin de suivre les progrès réalisés dans la résolution des risques et vous fournirons une assistance de suivi si nécessaire.

### **Tous les demandeurs admissibles peuvent-ils accéder au programme ?**

Oui. Nous trouverons des solutions et ressources sur mesure pour tous les demandeurs admissibles.

## **Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?**

Nous (le gouvernement du District de Columbia) vous demanderons votre accord pour participer au programme et communiquer vos informations à d'autres agences et organisations afin de nous aider à vous fournir ce service.

## **Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?**

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter le Healthy Homes Program au (202) 535-2600, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00.

## **Je ne suis pas admissible, mais j'ai besoin d'aide pour rendre mon domicile plus sûr. Que dois-je faire ?**

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre [page des ressources concernant la sécurité résidentielle](#).

## **Foire Aux Questions**

### **Y a-t-il des exemples d'autres ressources du District de Columbia qui pourraient participer à ce programme ?**

Nous vous orienterons vers d'autres ressources, en fonction des besoins de votre foyer. Ainsi, si votre domicile a un problème de présence de plomb dans la peinture, nous pourrions vous adresser au Lead Reduction Program (Programme d'élimination du plomb). Il ne s'agit que d'un exemple d'une autre ressource du District de Columbia que nous pouvons recommander.

### **Puis-je obtenir de l'aide pour faire une demande auprès de ce programme ?**

Vous pouvez demander à votre médecin, à votre chargé(e) de dossiers, à votre accompagnateur ou accompagnatrice (navigator) en matière de santé, à votre

avocat(e) ou à un autre prestataire de services de vous orienter vers le programme. Alternativement, vous pouvez nous contacter au (202) 535-2600, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00, et nous remplirons la demande pour vous.

## **Que faire si vous identifiez dans mon domicile des risques pour la santé sans lien avec l'asthme chez les enfants ?**

Si nous observons d'autres risques, tels que des dégâts des eaux, de la peinture au plomb et des problèmes de structure physique, nous demanderons la correction de ces risques et vous orienterons vers des ressources supplémentaires si nécessaire.

*Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en février 2021.*